

## *Lettres d'un casse-cou..., 4*

### *Tricherie se dit trikerezh en breton*

Nous sommes maintenant habitués, notamment en Bretagne, à une *signalétique... bilingue* comme ils disent. Ne le contestons pas, c'est sympathique. C'est comme un hommage au passé.



Avouez que des panneaux comme ça à chaque entrée de Guerlesquin, ça jette.

Cette signalétique étant réalisée avec notre argent, ce n'est pas être pingre que d'être curieux et intéressé quant à l'usage du dit argent. Ça vaut combien un tel panneau ? Il y en a combien pour Guerlesquin par exemple ?

Sur un site internet sérieux (on est obligé de le préciser maintenant), j'ai lu ceci :

*La signalétique bilingue dans l'espace public respectant le principe « taille, police et style de caractères identiques » entre les deux langues, est un levier idéal pour promouvoir la parité d'estime en les deux langues et une représentation ambitieuse de la langue minoritaire.*

*Mme Christine Albanel, Ministre de la culture et de la communication, cite dans une déclaration à l'Assemblée nationale en mai 2008 : « La visibilité des langues de France dans l'espace public passe aussi, comme chacun peut le constater, par la signalisation bilingue et la toponymie. Il est par exemple tout à fait légitime – et même souvent souhaitable – que, dans les zones concernées, les communes affichent leur nom dans leur langue, à l'entrée et à la sortie de l'agglomération. Il en va de même pour la signalisation directionnelle sur les routes et dans les rues...*

Ils parlent bien ces gens, *levier idéal, parité d'estime, représentation ambitieuse*. Tout est dit, et joliment.

On nous dit bien *bilingue*, n'est-ce pas ? N'ayant pas vu le bilinguisme partout sur les panneaux, j'ai demandé des explications. c'était en 2005.

Mes nom et prénom et  
mon adresse (que je ne vous donne pas car  
ça ne vous regarde pas, na !)

le lundi 5 décembre 2005

à *Monsieur le Président*  
du  
*Conseil Général du Finistère*

*Monsieur le Président,*

*Je suis convaincu que vous ne parlez pas un mot de breton. Ce n'est pas un reproche, nul n'est parfait. Il suffit, en cas de besoin, de savoir s'entourer de personnes compétentes.*

*Celles que vous avez sollicitées vous ont-elles dit, à moins, ce que je n'ose croire, que vous ayez sciemment trompé les contribuables finistériens, que vous avez été victime d'une escroquerie intellectuelle sinon financière, et nous, les dits contribuables, avec vous ?*

*C'est à propos de la prétendue signalisation routière bilingue, qui occasionne déjà certains remous dans les départements voisins, et dont vos publications officielles se sont félicitées de l'adoption pour notre département.*

*Cette opération a un coût, et le contribuable, déjà amplement ponctionné, ne peut naturellement s'en désintéresser. Il ne faut pas prendre le « cochon de payant » pour un imbécile.*

*Je n'y étais personnellement pas défavorable. Le bilinguisme des panneaux allait satisfaire une curiosité récurrente. Il n'y a pas un parent, un ami, un visiteur, vous l'avez certainement constaté, qui ne demande, en découvrant notre région, ce que signifient les « loc », « plou », « lan » et autres « tré » des noms de nos communes et lieux-dits. La signalisation bilingue allait répondre à cette demande.*

*Illusion déçue. Car il y a eu tromperie. Ou bien on (celui qui a traduit les toponymes) s'est moqué de vous, et de nous, par voie de conséquence, ou bien, rassurez-moi que ce n'est pas vrai, vous vous êtes moqué de nous. Pour vous convaincre, faites un test, rapide et significatif. Je l'ai fait avant de vous importuner. Et je prends un pari quant au résultat du vôtre.*

*Demandez séparément à cinq personnes bretonnantes, ou même ne connaissant que quelques rudiments de breton (votre contribuable finistérien lambda), comment elles traduiraient Huelgoat, aux fins d'une signalisation routière bilingue.*

*Cinq fois sur cinq, et vous pourriez augmenter le nombre de sondés, on vous proposera « le bois haut » ou « le bois d'en haut ». C'est logique, « huel » signifiant, « haut », et « goat », tout comme « coat », le bois. Vous auriez peine à trouver quelqu'un osant prétendre du contraire. Ou soutenir qu'Huelgoat, « c'est du français ».*

*Le ou les traducteurs que vous avez sollicités, et dont vous avez forcément approuvé le travail, n'ont pas la même conception du bilinguisme. Les panneaux indiquant HUELGOAT*

*portent comme version de « l'autre langue », « AN UHELGOAD » ! On se moque de qui, s'agissant d'une signalisation que vous annonciez comme bilingue ? Des habitants du lieu, des bretons de passage, des touristes, ou seulement des contribuables ? Huelgoat et Uhelgoad ne sont que deux rédactions différentes dans la même langue, du même nom, l'une étant consacrée par l'usage, la seconde étant probablement conforme aux normes voulues par quelques intégristes d'une rédaction convenue du breton.*

*Reconnaissez pourtant qu'un panneau véritablement bilingue « Huelgoat, Le Bois Haut », outre qu'il répondrait honnêtement à votre projet, aurait pour le visiteur un intérêt éducatif, culturel, et informatif, bien autre que la double rédaction actuelle en breton, qui ne donne l'image que d'un supposé conflit ridicule entre les tenants d'un breton dialectal et ceux d'un breton écrit, débat dont le citoyen ordinaire n'a que faire.*

*Huelgoat n'est qu'un exemple. On peut les multiplier à l'envi. Ainsi, sur vos panneaux, vous traduisez inexplicablement le toponyme breton Lanmeur, par Lanneur, vocable sans signification, alors que Lanmeur a une signification bien nette. Avec le respect que je vous dois, je ne peux, pour vous faire mesurer l'ampleur de la tricherie, que vous renvoyer vers l'excellent site internet «[www.anarvorig.com](http://www.anarvorig.com) », qui vous apprendra, mieux que les traducteurs que vous avez sollicités, que Lanmeur se traduit par « La grande église », Plougastel, par « La paroisse du château », Pleumeur par « La grande paroisse », etc. Respecter ce vrai bilinguisme eût été, j'en suis convaincu, fortement apprécié. Et davantage porteur pour les communes concernées.*

*La supercherie étant d'importance et coûteuse, et le raté d'une opération a priori prometteuse étant manifeste, je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir si vous envisagez une procédure de correction. Je suis prêt, quant à moi, à saisir une association de contribuables, et éventuellement à sensibiliser l'opinion, pour que nous obtenions, ensemble, réparation.*

*Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.*

Ici, ma signature (à imaginer si elle vous manque)

Voilà, ma question de *casse-bonbons* a été posée (*casse-bonbons*, c'est plus joli que la formule du titre de l'article du blog, telle que vous l'avez interprétée je suis sûr en remplaçant les pointillés).

Eh bien, j'ai reçu la réponse que vous allez lire (ou pas, c'est votre affaire), qui démontre, s'il en était besoin, que parmi nos responsables, il y a des gens qui ne manquent ni d'intelligence ni d'humour. Nul n'en doutait. Et qui savent aussi botter en touche.



QUIMPER, le 23 DEC. 2005

Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 05 décembre 2005 au sujet de la signalétique bilingue routière.

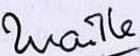
En effet je ne parle pas le breton, ayant appris dans ma jeunesse une autre langue régionale. C'est peut-être ce qui explique aussi mon intérêt pour le breton, dont j'apprends, par-ci par-là, quelques mots.

Votre idée de traduire en français les noms de lieu d'origine bretonne est intéressante. Je l'ai moi-même suggérée à de nombreuses reprises. Je n'ai jamais réussi à convaincre mes interlocuteurs bretonnants, inquiets de voir disparaître l'appellation bretonne au profit de la traduction française. Je pense qu'ils ont tort, cela permettrait de comprendre la signification de nombreux termes et d'apprendre de nouveaux mots bretons.

La « traduction » des noms de communes est parfois étonnante, mais je ne souhaite pas entrer dans les querelles d'école qui entourent l'orthographe bretonne et vous renvoie vers ceux qui conseillent les communes et les pouvoirs publics pour la signalétique bilingue, l'Office de la langue bretonne :

Antenne de Carhaix  
8, bis rue Félix Faure  
29270 CARHAIX-PLOUGUER  
Tél. 02 98 99 30 10  
Internet : <http://ofis-bzh.org>

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Pierre MAILLE

J'ai presque envie de dire après lecture de cette réponse, mais c'est facile, minable même :

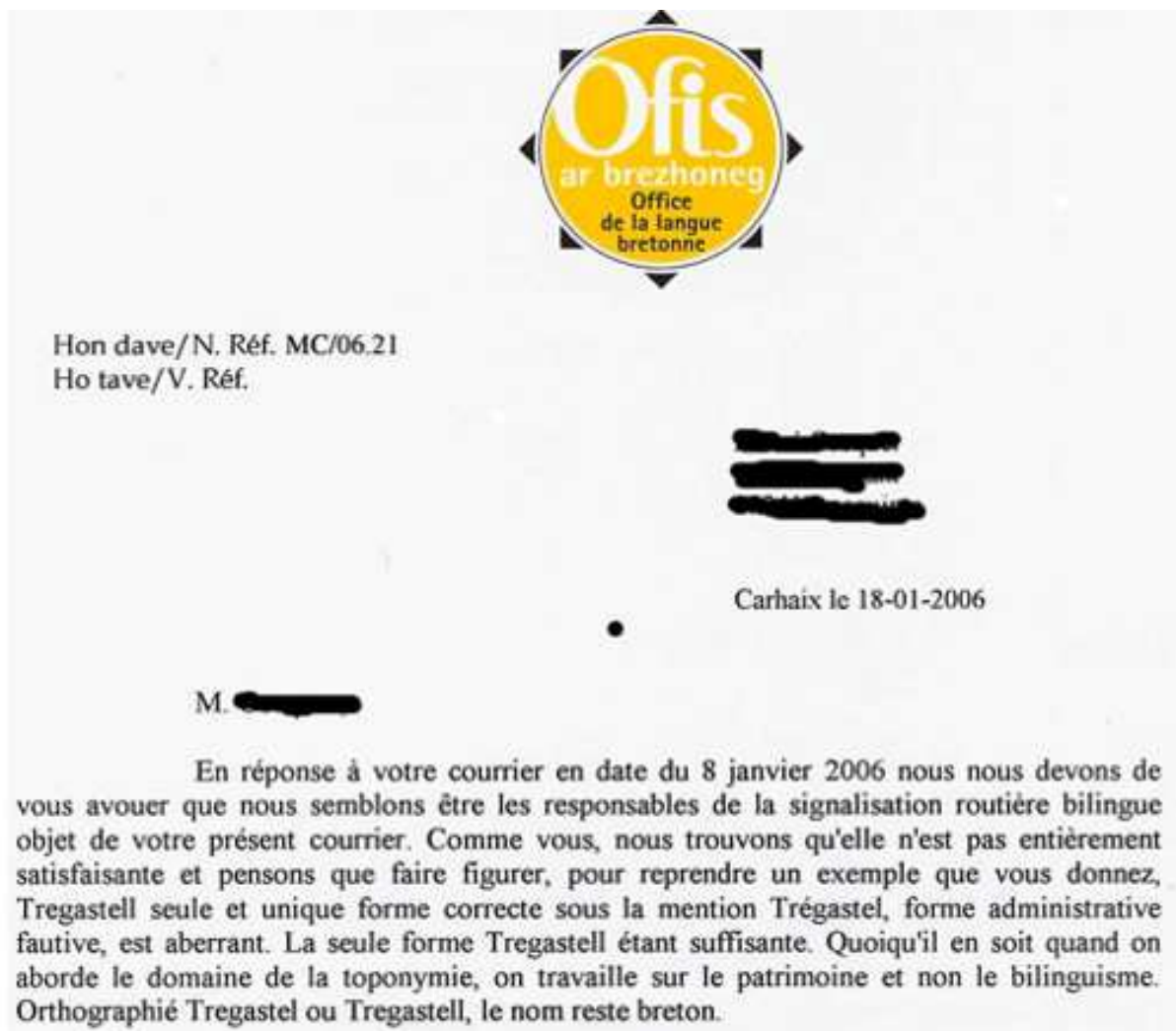


Le Président Maille ne souhaitait pas entrer dans les *querelles d'école* – il devait donc en exister de ces querelles – et me renvoyait vers *ceux qui conseillent les communes et les pouvoirs publics pour la signalétique bilingue*. Je souligne *bilingue* et le met en gras.

J'ai donc adressé à peu près la même lettre que ci-dessus à *ceux qui conseillent...* A peu près, parce que j'avais rajouté quelque chose – je le vois dans leur réponse, hélas je ne retrouve plus ma lettre – sur Trégastel et Poivre d'Arvor. Sur Poivre, je me demande bien quoi.

Ouille, *ceux qui conseillent* m'ont fait la leçon car je m'étais bien trompé. Sur les traductions des noms. Ils ont eu raison. En prouvant que la traduction informe sur la signification des noms.

Voici leur réponse. Si je ne les ai pas remerciés à l'époque, je le fais maintenant. Sans trop en faire.



La traduction en français à des fins pédagogiques de ces toponymes comme vous le préconisez est le plus grand danger qui puisse menacer nos noms de lieux. On sait d'expérience, notamment en matière de microtoponymie, que la traduction entraîne inévitablement à moyen terme l'oubli de la forme bretonne et l'usage unique des formes traduites.

Pour revenir au toponyme Tregastell, il ne signifie pas comme vous le notez "trois châteaux" : Tri + Kastell mais est formé de Tre-, forme altérée de Trev, trêve, village en vieux-breton et de Kastell, château. Il n'a d'ailleurs jamais été noté \*Tri Castel . Il est écrit Tregastel en 1225 et sous sa forme correcte Tregastell en 1426. Tregastell est de plus la prononciation en usage. Patrick Poivre d'Arvor, que vous envisagez d'interroger à ce sujet, connaît nos travaux et a déjà eu l'occasion de nous encourager à les poursuivre. Malheureusement il n'est pas bretonnant.

Quant au nom Lanmeur, formé de Lann, monastère (et non église) et de Meur, grand, a été noté, en accord avec la municipalité, Lanmeur en double signalisation (et non bilinguisme) car cette forme correspond à la prononciation locale que vous devez sans doute connaître.

Au risque de me répéter il ne s'agit absolument pas de bilinguisme dont il est question ici mais de correction toponymique. Ecrire Skol pour École, là oui on est dans le bilinguisme. Écrit Kergoat ou Kergoad ce nom de lieu reste breton. Ces formes qui semblent vous déplaire nous ont été demandées par les autorités et les municipalités qu'il les ont installées dans un esprit de concertation permanent.

Les formes apposées sur les panneaux directionnels sont des formes fonctionnelles servant à se repérer lorsque l'on conduit. Les explications toponymique que vous appelez de vos vœux trouvent plus leur place dans les brochures ou alors sur les panneaux patrimoniaux *in situ* devant églises, chapelles et divers monuments historiques.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous portez à la défense de notre langue, veuillez recevoir, Monsieur [REDACTÉ] mes salutations distinguées.

[REDACTÉ]

Responsable Service Patrimoine Linguistique  
Office de la Langue Bretonne

Bilan :

La signalétique *bilingue* est un levier idéal a dit la ministre. Le Président du Conseil départemental a renvoyé vers... *ceux qui conseillent les communes et pouvoirs publics pour la signalétique bilingue.*

Ceux-là avouent qu'ils.... semblent être *les responsables de la signalisation routière bilingue.*

Bon, alors, ce que n'ont pas compris ce ministre et ce président départemental, c'est que lorsqu'on aborde le domaine de la toponymie, on travaille sur le patrimoine et non le

*bilinguisme*. Il ne s'agit **absolument pas de bilinguisme** disent ceux qui conseillent, mais de *correction toponymique*.

Quels ignares ces politiques !

Pourquoi ne leur a-t-on pas expliqué que *les formes apposées sur les panneaux directionnels sont des formes fonctionnelles* (moi, je mets deux n) *servant à se repérer lorsque l'on conduit*.

*Les autorités et les municipalités qu'il les ont installées* (sic) ont compris, elles.

En définitive, ce que je vois, même si je n'ai pas mieux compris l'explication fournie que les responsables politiques, c'est que la signalétique telle qu'elle existe maintenant rend les gens heureux.

Enfin, plus ou moins :



Attention, le Monsieur a écrit que *faire figurer Tregastell seule et unique forme correcte sous la mention Trégastel, forme administrative fautive, est aberrant*.